



---

## **École Sainte Marie - Morzine**

### **Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire OGEC**

### **11 Décembre 2025**

---

#### **Participants**

---

Présents : Nicolas BARON, David DI LUCA, Pauline BAUD, Erwan MORITEL, Eugénie GUILLERY, Christelle GUIBERTEAU, Alex ANANOU, Pascaline BRON pour l'APEL, Jean-Michel GACHET pour l'école, Valérie THORENS pour la mairie

Excusés : Justine MICHAUD

Absents : Claire FERRANDIN, Lauryne BRON, Laurence RICHARD, Sabrina COLLOMBAR

#### **Mot du président**

---

Première AG avec le nouveau bureau, dernière avec Jean-Michel !

Les finances de l'association sont à ce jour saines, mais la baisse des rentrées financières dans les années futures ne doit pas être négligée

Présentation de l'ordre du jour

#### **Présentation des comptes 24/25**

---

Résultat exercice positif : +8 956 euros (contre 26 501 euros l'année précédente)

Baisse qui s'explique principalement par la baisse de l'effectif (-15 élèves) et par conséquent de la subvention de la mairie (pour rappel, calculée par la mairie par rapport au coût d'un enfant à l'école publique), et une ventilation cantine Juin/Juillet 25 décalée

Le prévisionnel 25/26 reste dans la lignée habituelle, mais avec une baisse de l'effectif à anticiper

Nous espérons que cette baisse de l'effectif, et donc la baisse de la participation des familles, sera légèrement compensée par une augmentation du forfait communal par enfant, qui est en cours de négociation avec la mairie

Malheureusement cette baisse d'effectif ne s'accompagnera pas d'une baisse des charges, d'autant que notre loyer va aussi augmenter

(111 enfants étaient inscrits à la rentrée 2025 - 118 pendant l'hiver)

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

## **Point bail**

---

Suite à notre demande, l'Association propriétaire de l'école, nous a fait une proposition de bail de location (inexistant officiellement à ce jour), avec une grosse augmentation de loyer

Suite à une contre-proposition de notre part, celui-ci est toujours en cours de négociation

Nous avons bon espoir qu'il soit validé par les 2 parties en début d'année prochaine, avec une légère augmentation

## **Tarifification 2026-2027**

---

Fermeture d'une classe à prévoir, mais malheureusement pas de baisse des charges sur laquelle compter

Comment rester à l'équilibre ?

Certains frais sont historiquement pris en charge par l'OGEC alors qu'ils devraient être à la charge de l'APEL. Peut-être est-il temps de revoir cette organisation

Comme l'OGEC n'est à ce jour pas en difficulté, nous choisissons de conserver l'application de l'augmentation du coup de la vie autour de 1%, à savoir :

1 enfant = 58 euros (vs 56)

2 enfants = 104 euros (vs 100)

3 enfants et plus = 136 euros (vs 130)

De plus, les cotisations diocésaines, qui sont habituellement prises intégralement en charge par l'OGEC, ont augmenté depuis la rentrée de Septembre 2025

Nous avons dû ajouter à la charge des familles ces 15 euros par enfant, et cela devra être reconduit les prochaines années

Les tarifs du périscolaire resteront inchangés pour l'année scolaire 2026/27

La nouvelle tarification est approuvée à l'unanimité

## **Composition de l'association**

---

Membres sortants : Lauryne Bron, Laurence Richard, Sabrina Collombar, Christelle Guiberteau

Membres entrants : Erwan Moritel, Alex Ananou, Yann Abdallah

L'élection est approuvée à l'unanimité

**Idéalement il faudrait essayer d'être une quinzaine**

**Il n'y a pas un travail énorme, mais les décisions prises sont importantes pour le bon fonctionnement de l'école**

**D'autant que nous allons devoir accompagner un nouveau (ou une nouvelle)**

**directrice à partir de la prochaine rentrée scolaire (actuellement Jean-Michel gère beaucoup de choses)**

**Avis aux bonnes volontés !**

## **Questions diverses**

---

- Jean-Michel demande à Valérie Thorens si nous pouvons compter sur un maintien des tarifs de la cantine jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours  
Pas d'augmentation prévue, à voir malgré tout selon les résultats des prochaines élections municipales fin mars
- Valérie Thorens explique que notre demande d'augmentation de subvention par enfant sera évidemment à valider en conseil municipal, et donc à argumenter  
Sachant que le calcul de la subvention avait été fait par rapport au coût d'un enfant dans l'école publique et que jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons jamais demandé l'intégralité du forfait auquel nous aurions pu avoir droit
- La fermeture d'une classe est maintenant actée pour la prochaine rentrée
- A ce jour, nous comptons environ 67% d'enfants « morzinois » (domiciliés ou avec des parents ayant un Kbis sur Morzine) et 33% « extérieur »  
Valérie Thorens soulève la question de faire un tarif différencié entre enfants « morzinois » et « extérieur », mais cela est écarté rapidement suite à une mauvaise expérience de discussion à ce sujet il y a quelques années
- La baisse des effectifs des deux écoles de Morzine est proportionnelle à la baisse de la population de la commune de Morzine (l'école est montée jusqu'à 170 enfants dans les années 2010) et au niveau national
- Certains frais (par exemple les accompagnateurs des voyages scolaires) et cotisations ont toujours été payés par l'OGEC, alors qu'ils devraient être pris en charge par l'APEL  
Il est convenu avec Pascaline Bron, présidente de l'APEL, que cela soit mis à jour à l'avenir, via une subvention de l'APEL à l'OGEC, notamment pour les accompagnateurs  
A voir avec Jean-Michel, le détail des cotisations concernées
- Il est important de rappeler que le ski scolaire, ainsi que les forfaits pour les enfants qui n'en ont pas, tout comme les cours de natation et le patin, sont intégralement pris en charge par la municipalité

21h23, la séance est levée